



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS SEANCE ORDINAIRE DULUNDI 27 NOVEMBRE 2017

### COMPTE-RENDU

**Etaient présents** : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Anne-Sophie GABET, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Claude MERLI, Yasmina LOISEAU, Pierre BORJON.

**Absents Excusés** : Jean OLLER, Michèle BERGOUGNOUX, Jean-Louis SATTLER,.

**Secrétaire de séance** : Flavie TALOU-JAFFRENNOU

#### Approbation du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2017

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 octobre 2017 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

#### Finances

- **Prêt relais pour programme « cimetière** et columbarium : afin de préfinancer les subventions, le conseil municipal décide de faire un prêt relais auprès du Crédit Agricole, sur une durée de 24 mois à un taux à 1%. Le prêt peut être accordé à hauteur de 50 000 €, mais les crédits seront débloqués au fur et à mesure des besoins pour les paiements des entreprises.

**Délibération** : Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision de contracter un prêt relais.

- **Décision modificative budgétaire** : le conseil municipal donne son accord sur une décision modificative budgétaire concernant les frais de personnel (s'il s'avère que les crédits restants sont insuffisants pour le paiement des salaires et charges du mois de décembre). Après contrôle, et en cas de besoin on pourra utiliser une somme de 1 500 € du compte 6419 provenant des remboursements d'indemnités journalières pour abonder le compte 6413 dont les crédits risquent d'être insuffisants.

**Délibération (si besoin)** : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative budgétaire à prendre si nécessaire.

#### Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

**Délibération** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- De soumettre les travaux d'édification de clôture à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception des clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.
- D'instituer un permis de démolir pour les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction situé sur le territoire communal.

#### Questions diverses

- A la demande de Mme Sroka, deux arbres sur le domaine public seront élagués au camp de Theulet mardi 28 novembre.
- Dans quelques semaines, Orange va procéder à la mise en place du service 4G de relai de téléphonie mobile sur Aujols grâce à la fréquence 800 Mhz.
- Le panneau « voie sans issue » prévu à Brunard ne pourra pas être posé car le chemin sort à trois endroits. Par conséquent, il sera posé avant le chemin « de chez Claudine Cubaynes » en rajoutant un panneau « à 100 m ».
- Les vœux de la municipalité auront lieu le 14 ou le 21 janvier, à déterminer.